

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 JANVIER 2019

PROJET DE DELIBERATION

Administration générale n°2019-002 : Révision des tarifs des concessions au cimetière

Monsieur le Maire expose :

Le tarif des concessions au cimetière n'a pas été révisé depuis plusieurs années, depuis 2012 exactement. Les prix pratiqués ne correspondent plus aux frais engagés par la municipalité. De plus, les travaux d'extension du columbarium sont achevés. Il convient donc d'actualiser tous les prix.

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil Municipal de :

- Réviser les tarifs des concessions comme indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Pleine terre 15 ans	Pleine terre 30 ans	Cavurne Ancien site 15 ans	Cavurne Ancien site 30 ans	Columbarium Ancien site 15 ans	Columbarium Ancien site 30 ans
Actuellement	120€	240€	480€	960€	120€	240€
Proposés	150€	300€	480€	960€	150€	300€

Voir Administration générale PJ n°1 - Tarifs 2019 des concessions